

Date : 20081030

Dossier : A-516-07

Référence : 2008 CAF 337

**CORAM : LE JUGE LINDEN
LE JUGE SEXTON
LE JUGE BLAIS**

ENTRE :

J. ROBERT MacISAAC

demandeur

et

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA
et LE MINISTRE DES RESSOURCES HUMAINES
ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES**

défendeurs

Audience tenue à Halifax (Nouvelle-Écosse), le 29 octobre 2008.

Jugement rendu à Ottawa (Ontario), le 30 octobre 2008.

MOTIFS DU JUGEMENT :

LE JUGE LINDEN

Y ONT SOUSCRIT :

**LE JUGE SEXTON
LE JUGE BLAIS**

Date : 20081030

Dossier : A-516-07

Référence : 2008 CAF 337

**CORAM : LE JUGE LINDEN
LE JUGE SEXTON
LE JUGE BLAIS**

ENTRE :

J. ROBERT MacISAAC

demandeur

et

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA
et LE MINISTRE DES RESSOURCES HUMAINES
ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES**

défendeurs

MOTIFS DU JUGEMENT

LE JUGE LINDEN

[1] Après avoir entendu les conclusions orales des avocats du demandeur et des défendeurs, et lu le volumineux dossier, je n'estime pas établi que la Commission d'appel des pensions ait commis une quelconque erreur qui justifierait l'intervention de notre Cour.

[2] En conséquence, la présente demande sera rejetée.

« A.M. Linden »

j.c.a.

« Je suis d'accord
J. Edgar Sexton, j.c.a. »

« Je suis d'accord
Pierre Blais, j.c.a. »

Traduction certifiée conforme
Christiane Bélanger, LL.L.

COUR D'APPEL FÉDÉRALE

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER

DOSSIER : A-516-07

**DEMANDE DE CONTRÔLE JUDICIAIRE D'UNE DÉCISION DE LA
COMMISSION D'APPEL DES PENSIONS EN DATE DU 15 OCTOBRE 2007**

INTITULÉ : J. ROBERT MACISAAC c.
LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU
CANADA et
LE MINISTRE DES RESSOURCES
HUMAINES ET DU DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES

LIEU DE L'AUDIENCE : Halifax (Nouvelle-Écosse)

DATE DE L'AUDIENCE : Le 29 octobre 2008

MOTIFS DU JUGEMENT : LE JUGE LINDEN

Y ONT SOUSCRIT : LE JUGE SEXTON
LE JUGE BLAIS

DATE DES MOTIFS : Le 30 octobre 2008

COMPARUTIONS :

Daniel J. MacIsaac POUR LE DEMANDEUR

Allan Matte POUR LES DÉFENDEURS

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

Daniel J. MacIsaac POUR LE DEMANDEUR
Antigonisha (Nouvelle-Écosse)

John H. Sims, c.r. POUR LES DÉFENDEURS
Sous-procureur général du Canada

